



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des  
Directeurs, Instituteurs, professeur  
des écoles, psyEN et AESH du 1er  
degré

des Bouches du Rhône

**FORCE OUVRIERE**



29 juin 2022



**+3.5% pour le  
point d'indice...  
Sérieusement ?**

**Une seule urgence :**  
*Augmenter les salaires et  
appliquer immédiatement  
aux AESH la revalorisation du  
SMIC du 1er janvier et du 1er  
mai 2022 !*

---

**+3.5% d'augmentation du point  
d'indice... les fonctionnaires vont  
continuer de subir l'inflation !**

Une hausse de 3,5% de la valeur du point d'indice vient d'être  
annoncée.

**Pour qui nous prend t-on ?**

Pour rappel, l'inflation est de 5,5% sur seulement 1 an et estimée à  
7% en fin d'année par l'INSEE !

Alors qu'il faudrait 25%, pour compenser les pertes subies depuis 2000, ces annonces sont une nouvelle provocation...

– **25 % de perte de pouvoir d'achat !**

– **8 % de perte de pouvoir d'achat entre juin 2017 et juin 2022, depuis l'élection du président Macron !**

– **5,2 % d'inflation en année glissante de mai 2021 à mai 2022 !**

**La proposition du Gouvernement et du ministre Stanislas Guerini est donc de 3,5 %...largement en deçà des attentes et des besoins !**

**LIBÉREZ LE POINT D'INDICE!**



**Inacceptable !**

FO revendique une **augmentation immédiate** du point d'indice **au moins égale à l'inflation réelle au 1er juillet** et une **revalorisation de 25 %**.

25 %, c'est ce que nous avons perdu depuis l'année 2000 en raison de la désindexation des salaires des fonctionnaires sur les prix puis du blocage des salaires à partir de 2010.

**Après ces annonces inacceptables, l'heure est la préparation du rapport de force pour exiger notre dû :  
la compensation des pertes subies depuis 2000 !**

Depuis le protocole relatif aux **Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR)**, l'augmentation des salaires dans la Fonction publique s'envisage "**au regard des principaux indicateurs macroéconomiques (taux d'inflation, croissance du PIB, évolution des salaires...)**".

Les points de suspension dans les parenthèses permettent aux gouvernements d'ajouter à leur guise toutes les indicateurs macroéconomiques (endettement de l'État, nombre de chômeurs, situation de la Bourse...) leur permettant de justifier le blocage des salaires **et ils ne s'en sont pas privés depuis 2016 !**

**L'indexation des salaires sur les prix est le seul moyen de ne pas perdre du pouvoir d'achat, FO revendique qu'elle soit éte rétablie !**

**De l'argent, il y en a, il n'y en a même jamais eu autant !**

Le journal patronal, Les Échos, annonçait le 18 mars dernier :  
« **Les géants du CAC 40 ont dégagé des profits record de près de 160 milliards d'euros en 2021** »

La sortie de crise a été porteuse pour les champions français de la cote. Le CAC 40 a établi un nouveau record d'activité et de profits

en 2021, dépassant de plus de 60 % son précédent pic de 2007. Luxe, industrie, matières premières ou encore médias : tous les moteurs de l'indice parisien ont contribué à ces résultats extraordinaires.

Historique. (...) les sociétés du CAC 40 ont réalisé en 2021 des profits record. Les champions français de la cote ont dégagé un résultat net part du groupe de près de 160 milliards d'euros, soit quatre fois plus qu'en 2020, année marquée par la pandémie de Coronavirus. (...) le millésime 2021 reste hors normes (...) Le précédent record, datant de 2007, est largement battu. A l'époque, le CAC 40 dans son ensemble avait réalisé près de 100 milliards d'euros de bénéfices.

## En savoir +



**FONCTION PUBLIQUE**  
Union inter-fédérale des agents de la Fonction Publique FORCE OUVRIÈRE  
46, rue des petites écoles 75010 PARIS – contact@fo-fonctionnaires.fr – 01.44.83.85.55  
**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**+ 3,5 % pour le point d'indice, les agents publics vont continuer de subir l'inflation !**

- 25 % de perte de pouvoir d'achat !
- 8 % de perte de pouvoir d'achat entre juin 2017 et juin 2022, depuis l'élection du président Macron !
- 5,2 % d'inflation en année glissante de mai 2021 à mai 2022 !

La proposition du Gouvernement et du ministre Stanislas Guerin est donc de 3,5 %, largement en deçà des attentes et des besoins.

Les mesures annexes, qui concernent principalement la fonction publique de l'Etat, continuent de créer des inégalités entre les trois versants.

Pire, pour certains, comme la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), c'est la démonstration que la revalorisation de 3,5 % du point d'indice est d'ores et déjà insuffisante.

FO Fonction publique a également demandé au ministre de s'assurer que tous les agents contractuels (plus d'un million) bénéficient de la même revalorisation que les fonctionnaires. Nous avons obtenu satisfaction sur ce point.

**Pour FO Fonction publique, le compte n'y est pas !**

Le ministre annonce une clause de revoyure à l'automne.

A ce stade, FO Fonction publique va informer les personnels des nouvelles mesures et invite toutes ses structures à se réunir pour mettre en débat ces propositions et les suites à donner.

Fait à Paris, le 28 juin 2022

### Communiqué FGF FO



**Pouvoir d'achat des agents publics : il y a urgence !**

À l'issue du scrutin législatif, de nombreuses incertitudes pèsent sur le calendrier des prochaines semaines.

Les organisations représentatives de la Fonction publique CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires, UNSA, prennent acte du résultat inévit des élections législatives, et des éléments de crise démocratique que celui-ci a révélé.

Depuis des mois, le haut niveau d'inflation se conjugue au gel de la valeur du point d'indice et fait chuter le pouvoir d'achat des agents publics.

Les organisations syndicales représentatives affirment avec force que les agents publics ne doivent pas faire les frais de cette situation.

Aussi, nous appelons à la convocation sans délai d'un rendez-vous salarial ouvrant des négociations pour que les mesures d'urgence relatives au pouvoir d'achat des agents publics soient discutées et mises en oeuvre le plus rapidement possible, au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet.

Ces mesures d'urgence devront porter sur :

- Une revalorisation conséquente et visible de la valeur du point d'indice ;
- Des mesures d'urgence sur les grilles de rémunérations, notamment pour accélérer l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

De plus, le gouvernement doit prendre l'engagement de revoir les organisations syndicales aussi souvent que nécessaire dans les mois à venir afin de construire un dispositif de prise en compte de l'inflation, attendu par les agents, de plus en plus nombreux à être concernés par les hausses successives du SMIC : 400 000 il y a deux ans, plus de 800 000 aujourd'hui. Combien demain si rien n'est fait ?

Dans un souci de justice sociale, nos organisations assumeront leur place et leur rôle pour défendre les intérêts des agents publics de la Fonction publique de l'Etat, de la Territoriale et de l'Hospitalière.

Fait à Paris, le 23 juin 2022

### Communiqué intersyndical

**LE SERVICE PUBLIC**

**A UNE HISTOIRE**



**DONNONS-LUI  
UN AVENIR !**

**DU 1<sup>ER</sup> AU 8  
DECEMBRE  
JE VOTE**

**FO**

**ELECTIONS  
FONCTION  
PUBLIQUE**

**FNEC FP**  
**FO** **ELECTIONS 2022**  
**PROFESSIONNELLES**  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre **JE VOTE FO !**



*Vous appréciez les  
informations du SNUDI FO 13,  
ses réponses à vos questions,  
ses prises de positions, ses  
interventions, son activité, son  
soutien ?...*

**Alors rejoignez-nous**

**!**

**SYNDIQUEZ-VOUS !**

Carte 2022 demi-  
année disponible ICI

**Au SNUDI FO 13, le renouvellement n'est pas automatique : c'est vous qui choisissez de renouveler votre adhésion !**  
**Possibilité de régler en plusieurs mensualités et toujours 66% remboursés en crédit d'impôt !**



Vieille Bourse du travail Place Léon  
Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13  
email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

